



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 28/04/2021

DENGUE À LA RÉUNION : l'épidémie se poursuit avec des indicateurs toujours en hausse

L'épidémie de dengue se poursuit dans l'île : les indicateurs sont toujours en augmentation illustrant une épidémie plus importante cette année.

Du 12 au 18 avril, 1 443 cas de dengue ont été confirmés. Les cas se répartissent sur l'ensemble du territoire : 70% des cas se situent à l'Ouest avec une circulation du virus en baisse au Port et une progression sur les communes voisines de la Possession et de Saint-Paul ; les cas sont en augmentation au Sud à Saint-Joseph et au Nord à Saint-Denis (environ 10% des cas).

Conformément au plan de lutte contre les arboviroses, les 200 personnels de l'ARS, du SDIS et de la sécurité civile sont prioritairement mobilisés autour des cas identifiés par le dispositif de surveillance mis en place avec les laboratoires d'analyses médicales, et des foyers émergents de dengue pour réduire l'installation du virus. Au vu du nombre important de nouveaux malades signalés chaque semaine et de leur dispersion géographique croissante, les interventions sont réalisées uniquement autour des malades recensés par le dispositif de surveillance.

Par ailleurs, la période actuelle de pluies est favorable à la prolifération des moustiques. La préfecture et l'ARS rappellent à la population l'importance d'éliminer les gîtes larvaires chez soi et autour de son domicile. De plus, afin de limiter la propagation de l'épidémie et de prévenir les formes graves de la maladie, il est essentiel de consulter un médecin dès l'apparition de symptômes et de se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...).

Situation de la dengue au 28 avril 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

- Dans l'Ouest, le nombre de cas à Saint-Paul et au Port représente la moitié des cas déclarés sur l'île et les cas sont en hausse à La Possession.
- Dans le Sud, la circulation du virus se concentre toujours à Saint-Joseph (cas en progression).
- Le secteur Nord comptabilise environ 10%, des cas majoritairement mis en évidence à Saint-Denis (stable).
- La région Est reste peu affectée par l'épidémie, bien que des cas soient mis en évidence dans chaque commune.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- **7 864 cas confirmés** ↗
- **245 hospitalisations** ↗
- **861 passages aux urgences** ↗
- **2 décès** directement liés à la dengue

Des regroupements de cas ont été identifiés dans les quartiers /communes suivants :

REGION OUEST

- **Le Port** (Cité Parny, Manes, Satec, SIDR Basse, SIDR Haute, Ariste Bolon, Epuisement, Saint Ange d'Oxile, Vieille ville, Say, Piscine, Magellan, Zac1, Orée du Bois, ZUP 1, Cœur Saignant Haut, Cœur Saignant Bas, la Petite Pointe, Rivière des Galets, ZAC Rivière des Galets)
- **La Possession** (Moulin Joli, Halte-La, Fond de Bac, Rivière des Galets, Ste Thérèse, Cap Noir, Pichette, La Palmeraie, Bœuf Mort, Ville, Camp Magloire, Ravine à Malheur, Le Vingt Huitième, Dos d'Âne)
- **Saint Paul** (La Plaine, Jacquot, Poudrière, Gare Routière, La Baie, Bellemène, Bouillon, Les Canots, Le Bois de Nèfles, Sans Souci, le Guillaume, Plateau Caillou, Le Petit Bernica, Fleurimont, Villèle, La Saline, La Grande Fontaine, La Perrière, Mont Roquefeuil, Trou d'eau, La Saline les Bains, Lotissement Bellevue, Lotissement Gayette, L'Ermitage les Hauts)
- **Trois Bassins** (Bois de Nèfles, Monvert)
- **Saint Leu** (Maduran, Etang Saint-Leu,

REGION SUD

- **L'Etang Salé** (Etang Salé les Hauts)
- **Saint-Joseph** (Manapany, Les Jacques, La Cayenne, Le Butor, Bois Noirs, Le Goyave, Langevin, Jean Petit)
- **Saint-Pierre** (Bois Noirs, Ravine des Cabris, Condé, Grand Bois, Basse Terre, La Cafrine)
- **Petite Ile** (La ravine du Pont)
- **Le Tampon** (Sarda Garriga, Champcourt, Bel Air)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (La Bretagne (partie Basse), Ilet la Source, Sainte Clotilde, Le Chaudron, La Source, Saint-Jacques, La Montagne (Le Golf))
- **Sainte-Marie** (La Grande Montée, La Ravine des Chèvres)

REGION EST

- **Sainte-Rose** (Le Piton Sainte-Rose, Le Petit Brûlé)

Des interventions réalisées uniquement autour des malades recensés par le dispositif de surveillance

La lutte contre l'épidémie de dengue revêt cette année un enjeu tout particulier, pour préserver l'état de santé des Réunionnais et le système de soin. La gestion de cette épidémie mobilise un grand nombre d'acteurs : services de l'Etat, ARS, professionnels de santé, collectivités, associations....

Les 200 personnels de l'ARS, du SDIS et de la sécurité civile sont pleinement engagés pour limiter la diffusion du virus de la dengue autour des malades identifiés par le dispositif de surveillance mis en place avec les laboratoires d'analyses médicales. Près de 2 000 visites à domicile sont réalisées chaque jour.

Conformément au plan de lutte contre les arboviroses, ces effectifs sont mobilisés prioritairement en porte à porte autour des cas isolés et des foyers émergents de dengue pour réduire l'installation du virus au sein de nouveaux quartiers. Des actions sont également programmées au sein des quartiers où le virus

circule depuis plusieurs semaines en complément des actions de salubrité publiques menées par les collectivités et les associations.

Au vu du nombre important de nouveaux malades signalés chaque semaine et de leur dispersion géographique croissante, cette situation requiert la mobilisation de l'ensemble des effectifs de l'ARS, du SDIS et de la Sécurité Civile. **Ainsi, l'ARS n'est plus en mesure de répondre aux sollicitations des particuliers sollicitant des interventions à leur domicile (mail, téléphone, numéro vert, Facebook...). La programmation des équipes d'intervention est réalisée quotidiennement sur la base des signalements. Aucune intervention individuelle n'est programmée.**

En cas de nuisance de moustiques, les habitants peuvent se rapprocher de leurs services communaux pour l'entretien de leur environnement proche. Cependant, le numéro vert Moustiques reste disponible pour des compléments d'informations sur : les moustiques, la dengue, les conseils de prévention, les modalités d'intervention...



Fortes pluies : pensez à éliminer les gîtes larvaires

Les précipitations de ces dernières semaines ont favorisé l'installation d'eaux stagnantes dans de nombreux récipients dans les cours et les jardins, qui risquent de devenir autant de lieux propices au développement des moustiques.

Dans ce contexte, le rôle de chacun est primordial pour éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour et près de chez soi afin de limiter la multiplication des moustiques.

>> Adoptons les bons gestes ! :

- Éliminer les récipients en eau autour de son habitation,
- Éliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires,
- Vérifier les gouttières après les pluies,
- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs) et continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype,
- Consulter impérativement son médecin, en cas d'apparition de symptômes de la maladie.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>